

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



65835

Distr.
LIMITEE



E/CN.14/CAS.3/7
9 Août 1963

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Troisième conférence des statisticiens africains
Addis-Abéba, 2 - 11 octobre 1963

L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET
LE DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES EN AFRIQUE

L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET LE DEVELOPPEMENT
DES STATISTIQUES EN AFRIQUE

Au titre des programmes de coopération technique des Nations Unies, les gouvernements peuvent obtenir, sur leur demande, une assistance technique dans le domaine des statistiques sous les formes suivantes:

- a) mise à la disposition des gouvernements des services d'experts tant pour l'organisation de services nationaux de statistique que pour la construction et l'amélioration de statistiques déterminées dont s'occupent les Nations Unies (par exemple, les statistiques économiques, concernant la comptabilité nationale, les entrées-sorties, les transports, le commerce extérieur, l'énergie, l'industrie et les prix de gros et les statistiques du circuit de distribution et des flux financiers; les statistiques démographiques et sociales, concernant la population, l'état civil, le logement et les migrations; l'exécution et l'interprétation des enquêtes par sondage; la formation des statisticiens de l'Etat).
- b) organisation et direction de cycles d'étude;
- c) organisation et direction de stages de formation;
- d) octroi de bourses aux stagiaires participant aux cycles d'étude et aux stages de formation ou à des personnes désireuses d'entreprendre des études spéciales.

En Afrique, les programmes de coopération technique des Nations Unies apportent aux pays de la région une aide importante pour leur permettre d'atteindre les objectifs à long terme de l'Enquête statistique de l'Afrique, laquelle prévoit la mise au point, dans une période de cinq ans, des statistiques économiques et sociales indispensables à la planification.

Pour répondre aux besoins des pays à qui il faut une assistance directe, le programme de 1963-64 prévoit des services d'experts dans un certain nombre de domaines. A la fin de juin 1963, 38 experts avaient été désignés pour se rendre dans 20 pays africains. On trouvera ci-après une liste des pays bénéficiaires des services de ces experts avec en regard du nom de chaque pays les domaines statistiques dans lesquels les

SERVICES D'EXPERTS FOURNIS AUX PAYS D'AFRIQUE DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES

PAYS	Organisation statistique.	Formation de statisticiens	Statistiques économiques et financières	Statistiques industrielles	Comptabilité nationale	Statistiques du commerce extérieur	Statistiques démographiques	Enquêtes par sondage	Dépouillement des données statistiques
CAMEROUN	X								
CONGO (Brazzaville)	X								
CONGO (Léopoldville)	X					X			
ETHIOPIE	X					X			
GHANA		X		X			X		
GUINEE							X	X	
KENYA									X
LIBYE	X		X						
MADAGASCAR							X		
MALI	X	X							
MAROC		X					X	X	
NIGER	X								
NIGERIA		X	X				X		
OUGANDA					X				
SENEGAL							X		
SOMALIE	X							X	
SOUDAN	X					X			
TANGANYIKA		X							
TOGO									X
TUNISIE					X				

experts donnent des avis. En ce qui concerne les demandes au titre du programme approuvé auxquelles aucune suite n'a encore été donnée, on s'occupe activement de trouver des candidats du niveau requis.

Outre les experts demandés par les divers gouvernements, cinq conseillers régionaux en statistique sont à la disposition des pays qui ont besoin de services consultatifs de courte durée dans les domaines spécialisés suivants: comptabilité nationale, statistiques démographiques, enquêtes par sondage et statistiques des finances publiques. Ces conseillers sont attachés à la Commission économique pour l'Afrique, et les pays peuvent s'adresser directement à cette commission pour obtenir leurs services.

On admet sans peine qu'un des obstacles les plus importants à l'amélioration des statistiques en Afrique est la pénurie de personnel ayant reçu une bonne formation; pour cette raison on a mené une action concertée pour créer des moyens de formation. Outre les experts de la formation fournis par les Nations Unies à la demande des divers pays, on compte un certain nombre de centres permanents de formation du niveau moyen et un centre du niveau universitaire. L'Organisation des Nations Unies aide ces centres au moyen des fonds de l'assistance technique, sous diverses formes: personnel de direction et personnel enseignant, mis à la disposition des centres, octroi de bourses et fourniture de matériel.

Des centres permanents du niveau moyen ont été créés par les Nations Unies à Achimota, à Addis-Abéba et à Yaoundé, avec la collaboration du Gouvernement ghanéen, du Gouvernement éthiopien et du Gouvernement camerounais, respectivement. Les directeurs de ces trois centres sont fournis par les Nations Unies. Il existe à Abidjan un centre du niveau moyen dépendant directement du Gouvernement de la Côte-d'Ivoire.

L'Organisation des Nations Unies accorde des bourses aux étudiants originaires des pays autres que la Côte-d'Ivoire. En 1962, ces centres ont achevé leur premier cycle de formation qui a duré une année scolaire (à l'exception du centre de Yaoundé, dont la date d'ouverture ne lui a

permis d'organiser qu'un cycle de six mois). Ils ont formé 81 étudiants venus de 21 pays d'Afrique. Quarante-six de ces 81 étudiants, ont pu bénéficier de l'enseignement de ces centres grâce à des bourses des Nations Unies. Pour le cycle de 1962-63, les étudiants inscrits sont au nombre de 97.

Un centre du niveau universitaire existe à l'Université de Rabat. Il a été établi par le Gouvernement marocain, avec le concours de l'Organisation des Nations Unies. Ce centre donne un enseignement qui s'étend sur deux ans. Les Nations Unies ont mis à sa disposition un directeur, un directeur adjoint et deux chargés de cours. L'enseignement, qui a commencé en novembre 1961, est suivi par 22 étudiants marocains et 19 étudiants tunisiens. Ces derniers bénéficient de bourse des Nations Unies. Des dispositions matérielles ont été prises pour accueillir un deuxième groupe d'étudiants à l'ouverture du deuxième cycle en novembre 1962 et des bourses des Nations Unies ont été offertes à des étudiants originaires d'Algérie, de Guinée, du Cameroun et du Mali.

Outre les bourses accordées par les Nations Unies pour des études dans les centres de formation précités, à la suite des demandes formulées par un certain nombre de pays, on a aussi prévu dans le programme de 1963-64 des bourses pour des études à l'étranger.

On a aussi utilisé efficacement les fonds de l'Assistance technique pour des activités régionales de groupe, visant à stimuler les échanges de données techniques entre les pays et à permettre l'adaptation des méthodes aux conditions propres à l'Afrique. Il s'agit de cycles d'étude, de voyages d'étude et de stages de formation de courte durée. On trouvera ci-après un aperçu de certaines de ces activités depuis la dernière session de la Conférence des statisticiens africains.

Un cycle d'étude, sur les statistiques du commerce extérieur a été convoqué à Addis-Abéba, avec le concours de l'Assistance technique, du 29 novembre au 7 décembre 1961. Trente spécialistes venus de 22 pays, y ont participé. Ce cycle d'étude a examiné l'application des recommandations du Conseil économique et social et de la Commission de statistique en vue de l'amélioration des statistiques du commerce extérieur. Reconnaissant que les recommandation relatives à l'élaboration des statistiques

du commerce extérieur visent surtout à accroître l'utilité de ces statistiques pour les décisions de politique générale, des pays qui les élaborent, le cycle d'étude a examiné les moyens d'appliquer les recommandations dans les pays africains de manière à susciter un courant régulier de renseignements. Un cycle d'étude sur les statistiques industrielles, qui a aussi eu lieu à Addis-Abéba et s'est tenu du 18 au 27 juillet 1962, groupait 18 participants venus de 14 pays. Ce cycle d'étude avait pour objet d'aider les pays africains à préparer et à exécuter des enquêtes statistiques se rapportant à l'industrie, en s'appuyant en particulier sur le Programme mondial des Nations Unies de statistiques industrielles de base de 1963.

Les voyages d'étude offrent le moyen de faire voir les aspects pratiques de nombreuses méthodes utilisées pour le rassemblement et l'exploitation des statistiques. Parmi les voyages d'étude qui ont eu lieu en Afrique sous les auspices de l'Assistance technique, il convient de citer celui qui a été organisé au Ghana pour permettre à des personnes originaires d'autres pays africains d'observer les travaux concernant le recensement démographique et une enquête de contrôle, un autre voyage de courte durée, qui a suivi la deuxième Conférence des statisticiens africains et qui a permis à certains des participants de suivre le déroulement d'enquêtes locales en cours et enfin, un voyage organisé au Maroc et en RAU pour l'étude d'enquêtes dans ces pays.

L'expérience que l'on a des stages de formation de courte durée montre qu'ils sont un moyen d'assurer, dans certains domaines spécialisés, la formation de stagiaires à un niveau assez élevé. On a organisé en 1961 au Ghana un stage consacré à la technique des recensements démographiques, dont l'objet était surtout d'aider ceux qui auraient à s'occuper de ces recensements dans leur pays. Pendant les vacances d'été de cette même année, un stage concernant les enquêtes sur les ménages a été organisé à Libreville, au Gabon.

En 1962, l'assistance technique a organisé deux réunions sous-régionales des chefs de services de statistique des pays de l'ouest et du nord de l'Afrique, pour leur donner l'occasion de passer en revue les programmes de formation du personnel des bureaux de statistique, à l'échelon national comme à l'échelon sous-régional. La réunion consacrée à l'Afrique de l'ouest a eu lieu à Yaoundé (Cameroun) du 3 au 6 avril. Des représentants de quatorze pays africains y ont assisté. La réunion des chefs des services de statistique des pays du nord de l'Afrique a eu lieu du 3 au 5 septembre, à Khartoum. Des représentants de sept pays africains y ont assisté.